

*Questions orales*

Le ministre a-t-il décidé de cesser de financer Hockey Canada pour offrir cet argent à l'ACHA? Enfin, le ministre a-t-il accordé la somme de 1.2 million de dollars pour le programme des sports des autochtones?

**L'hon. Gerald Regan (ministre du Travail):** Madame le Président, je suppose que la question s'adresse à moi, bien que le député ne l'ait pas précisé. Le teneur de sa question le laisse supposer.

**M. Paproski:** Vous avez deviné.

**M. Regan:** Je vais m'efforcer de me rappeler chacune des questions posées par le député et d'y répondre de mon mieux. Premièrement, en ce qui a trait à l'intérêt accumulé sur deux chèques de 6 millions de dollars chacun transmis par la société qui gère les loteries provinciales au nom des provinces, je dirai que c'est à notre demande que ces chèques n'ont pas été certifiés, afin que l'intérêt s'accumule au profit des causes valables financées par les provinces. C'est un autre exemple des bonnes relations fédérales-provinciales entretenues par notre gouvernement.

Je dois reconnaître qu'avec ce don de \$750,000 aux provinces, je ne fais que suivre la politique établie par le député. En négociant le transfert des loteries aux provinces, le député leur a cédé des recettes de 58 millions de dollars qui revenaient auparavant au gouvernement fédéral. Ce don de \$750,000 aux provinces semble manquer de générosité en comparaison.

**Une voix:** Vous en avez toujours eu l'air.

**M. Lambert:** Vous l'avez toujours été.

**M. Regan:** Jamais je ne pourrai égaler le degré de générosité du député. Il sait sûrement que l'intérêt revient aux provinces parce que ces chèques n'ont pas encore été encaissés. Ils le seront tout probablement avant longtemps, mais je voulais que toutes les provinces comprennent bien que nous agissons ainsi sous toutes réserves parce que l'accord est incomplet et ne précise même pas les conditions fixées par lettre sans un échange fédéral-provincial.

Pour ce qui est de l'aide à la formation des athlètes, si c'est ce que le député a en tête quand il parle de bourses, on est en train d'élaborer une politique et un grand nombre des meilleurs athlètes reçoivent ou ont reçu dernièrement des lettres d'appui pour la prochaine année. Le député sait par ailleurs que certaines provinces, comme la Colombie-Britannique, ont décidé d'accorder des bourses d'études universitaires. Le gouvernement fédéral n'a pas de politique à ce sujet, pour le moment, et le CIAU, l'association des universités, n'en a pas non plus.

Je crois que le député a une question . . .

**Mme le Président:** A l'ordre. Je pense que les députés d'en face aiment qu'on leur donne des réponses complètes, mais je vais être dans l'obligation d'interrompre le ministre.

**M. Paproski:** Madame le Président, ma question ne concerne nullement l'entente sur les loteries. Elle était adressée au

ministre chargé des sports. J'étais si content que vous me donniez la parole que j'en ai oublié de donner le titre du ministre.

Ma question supplémentaire s'adresse donc au ministre des sports. Ma première question ne portait pas du tout sur l'accord relatif aux loteries. Elle concerne les \$750,000 d'intérêt accumulé sur les lots non réclamés par les gagnants. Ce qui m'intéresse, ce sont donc ces \$750,000. Que compte faire le gouvernement de cet argent?

**M. Regan:** Madame le Président, je remercie le député d'avoir bien voulu préciser de quel argent il parle. Malheureusement, on ne sait pas très bien pour l'instant combien d'argent va rester exactement dans les caisses. On l'ignore pour deux raisons: premièrement, parce qu'une partie de cet argent provient des lots qui n'ont pas été réclamés. Deuxièmement, parce que dans sa hâte de céder les loteries, le gouvernement précédent, le gouvernement intérimaire, a résilié bien des contrats qui avaient été passés avec des grossistes. De ce fait, il existe un lourd contentieux contre le gouvernement. Nous conservons donc cet argent au cas où il nous faudrait dédommager les signataires des contrats que le députés d'en face ont si allégrement résiliés.

**M. Paproski:** Vous êtes complètement tarés.

**M. Nielsen:** Quelles sornettes de la pire espèce!

\* \* \*

**LE LOGEMENT****L'ÉTABLISSEMENT D'UNE BOURSE D'HYPOTHÈQUES**

**M. F. Oberle (Prince George-Peace River):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics à titre de ministre responsable du logement et porte sur la situation très grave dans laquelle se trouve le secteur du bois de charpente de l'industrie de conversion du bois et l'industrie de la construction partout au pays.

Son ministère étudie-t-il sérieusement la proclamation d'un bill qui a été adopté par la Chambre en 1973 et qui tendait à établir une bourse d'hypothèques?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** Madame le Président, je voudrais prendre note de la question du député. Je peux l'assurer que mon ministère est parfaitement au fait de la baisse d'activité que tout le secteur industriel accuse présentement. Cependant, je trouve encourageantes les statistiques relatives à la construction de nouveaux logements, qui a atteint le chiffre de 151,000 unités le mois dernier, un chiffre comparable au total cumulatif de mars et avril.

**M. Oberle:** Madame le Président, il semble que le ministre ne connaisse pas la loi en question. A l'époque de sa présentation, on l'a accueillie comme la solution à de nombreux problèmes de l'industrie du logement, surtout aux problèmes causés par les taux d'intérêts élevés.